

Information et Conseil

Les informations suivantes que nous vous invitons à consulter sont relatives au contrat Assurance chien/chat. Elles renseignent sur l'identité de l'assureur et des intermédiaires éventuels ainsi que sur certains éléments essentiels du contrat d'assurance sur lesquels nous souhaitons particulièrement attirer votre attention. Il est aussi important de lire intégralement les Conditions Générales valant notice d'information avant d'adhérer afin de déterminer si le contrat vous convient.

1. A QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

Le contrat Assurance chien/chat s'adresse aux personnes physiques, résidant en France métropolitaine, qui souhaitent assurer leur animal âgé de 3 mois à moins de 8 ans, tatoué ou pucé, à jour de ses vaccins, en bonne santé contre les accidents

2. CONTRAT CONSEILLE

Banque Casino a souscrit un Contrat d'assurance auprès de la société REMA qui permet de prendre en charge les différents frais résultants d'un accident ayant eu lieu en France :

- Frais chirurgicaux et d'hospitalisation
- frais médicaux
- frais d'obsèques,
- décès
- prestations d'assistance en cas de perte de l'animal, d'accident à plus de 50Km du domicile, d'hospitalisation du bénéficiaire, de décès de l'animal ...

Pour connaître le détail et l'ensemble des exclusions, nous vous invitons à lire attentivement les exclusions figurant » dans les Conditions Générales jointes valant notice d'information.

3. LES FORMULES

Deux formules sont proposées. L'une pour les chiens l'autre pour les chats.

Deux durées d'assurance sont proposées : un an ou 6 mois.

Il s'agit donc de prendre la formule correspondant à l'animal possédé. La durée la plus longue est la plus simple pour éviter d'avoir à re-souscrire trop régulièrement.

4. COTISATION

La cotisation est de 33€ pour assurer son chat pendant 6 mois, ou 66€ pendant 1 an.

La cotisation est de 41.40€ pour assurer son chien pendant 6 mois ou 82.80€ pendant 1 an.

Elle est payable d'avance le jour de l'adhésion à l'assurance. Le non-paiement de la cotisation est susceptible d'entraîner la résiliation de votre adhésion. La garantie est effective pour tous les frais garantis résultant des suites d'un accident survenant après un délai de carence de deux jours décompté à partir de la date d'effet de votre contrat.

Ce contrat ne comporte pas de franchise.

5. INFORMATION SUR L'ASSUREUR

REMA Société d'assurance mutuelle, dont le siège social est situé 137, rue Victor Hugo 92300 Levallois-Perret, entreprise régie par le Code des assurances ,

6. INFORMATION SUR LES INTERMEDIAIRES EN ASSURANCES

Au titre du présent contrat, Banque Casino et Cdiscount sont rémunérées par une commission déjà incluse dans la prime d'assurance payée par l'adhérent. Banque du Groupe Casino : SA de droit français au capital de 41 228 000€ - SIREN 434 130 423 RCS Paris - Siège social : 6, Avenue de Provence 75009 Paris. Intermédiaire d'assurance enregistré auprès de l'organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance n°07 028 160 (www.orias.fr), détenu indirectement à plus de 10% par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, société mère du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel Banque du Groupe Casino ne fournit pas de service de recommandation personnalisée.

Cdiscount : SA au capital de 6 403 294.38€ - Siège social : 120-126 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux – RCS Bordeaux 424 059 822 – qui agit en qualité de mandataire d'intermédiaire d'assurance de Banque Casino, enregistré auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 13 001 927 (consultable sur le site (www.orias.fr)).

Banque du Groupe Casino et Cdiscount n'ont pas d'obligation de travailler avec une entreprise d'assurance et ne fondent pas leurs analyses sur différents contrats d'assurance.

7. AUTORITE DE CONTRÔLE

Les assureurs et intermédiaires mentionnés ci-dessus sont régis par le Code des assurances français et sont soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) située 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

8. QUE FAIRE EN CAS DE RECLAMATION

En cas de difficultés, consultez d'abord votre interlocuteur habituel : BANQUE CASINO – Service consommateur – 36, rue de Messines – 59686 Lille cedex 9 ou 0969 393 208 (appel surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h. Banque Casino s'engage à accuser réception de la réclamation

dans les dix (10) jours ouvrables suivant la date de réception (sauf si la réponse à la réclamation est apportée dans ce délai) et à apporter une réponse à la réclamation au maximum dans les deux (2) mois suivant sa date de réception (sauf circonstances particulières dont l'Assuré est alors tenu informé). Si la réponse ne vous satisfait pas, vous pourrez adresser votre réclamation au Service consommateur Banque Casino – 36, rue de Messines – 59686 Lille cedex 9. En cas de persistance du litige, les coordonnées du Médiateur vous seront communiquées sur simple demande.

9. MODALITES DE RENONCIATION

Pour exercer son droit de renonciation (dans les 14 jours qui suivent l'adhésion), l'adhérent devra adresser à Banque Casino – Centre de Relation Clientèle – 36 rue de Messines – 59686 Lille cedex 9 une lettre recommandée avec accusé de réception. L'intégralité des cotisations versées sera remboursée dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception.